

## Droit Immobilier

Notre cabinet bénéficie d'une grande expérience dans la plupart des secteurs du droit Immobilier. Nous assistons les acteurs du secteur immobilier (entreprises nationales ou internationales) à tous les stades de leurs projets. On accompagne les maîtres d'ouvrages privés et publics comme les entreprises dans la passation des marchés et la rédaction des documents contractuels.

Il intervient ainsi dans les opérations de financement, de construction, d'acquisition et de cession d'immeubles, de négociation des baux civils ou commerciaux, de gestion immobilière et de copropriété.



**BOULALF & MEKKAOUI**

— Cabinet d'Avocats —